

École secondaire du Plateau

AUTORISATION DES PARENTS POUR PARTICIPATION D'UN ÉLÈVE À UNE ACTIVITÉ SCOLAIRE, PARASCOLAIRE OU À UN VOYAGE

ACTIVITÉ : Futsal interscolaire benjamin, cadet ou juvénile
Un minimum de 8 joueurs inscrits/ équipe catégorie sinon activité annulée

DESCRIPTION : Saison régulière de 6 tournois + championnats régionaux
- 1 pratique/semaine le soir après les cours (octobre à avril)
- Lors des activités à l'extérieur, l'équipe se déplacera en voiture avec les parents des joueurs et ou les entraîneurs (prévoir 6 occasions)
- Calendrier benj. : 18 nov – 9 déc ; le reste à définir selon niveau
- Calendrier cadet : 11 nov – 2 déc ; le reste à définir selon niveau
- Calendrier juvénile : 4-25 nov ; le reste à définir selon niveau

Le 13 septembre 2018

Responsable de l'activité : à confirmer

Coût par élève pour l'activité: 250,00 \$

P.S. : Ce prix n'inclut pas les frais de transport, de nourriture et d'hébergement lors des activités qui auront lieu à l'extérieur. **Il n'est aucunement remboursable.**

Règle comportementale :

Pour l'année scolaire 2018-2019, tout élève qui recevra une mesure disciplinaire en lien avec la consommation d'alcool ou de drogue sera automatiquement expulsé de l'activité sportive interscolaire qu'il pratique et aucun remboursement ne sera applicable.

Autorisation parentale :

Par la présente, nous déclarons avoir pris connaissance du projet d'activité décrit ci - haut. Nous acceptons que notre enfant participe à l'activité et acceptons le type d'encadrement offert par les organisateurs.

Signature d'un parent

Nom de l'élève

Mode de financement proposé :

Aucune campagne de financement n'est prévue à ce jour mais si le besoin se fait sentir, il sera possible pour les joueurs d'en mettre une en place avec la collaboration de l'entraîneur et du responsable des sports de l'école, M. Éric Pouliot.